

Rapport annuel
du conseil d'établissement
 2025-2026

 Polyvalente Deux-Montagnes

Message de la présidence du conseil d'établissement

Chers parents, membres du conseil d'établissement et membres du personnel,

L'année 2025-2026 aura été une année de grands travaux ! Commençons par ceux qui se déroulent sur le terrain de l'école. Le réaménagement de l'espace avance à bon train, avec son lot de changements dans les habitudes de déplacement des élèves, du personnel et des parents. Une présence accrue de surveillants sur la rue Guy a permis d'assurer la sécurité de tous aux abords de l'école. Merci à tout le personnel impliqué !

Ensuite, une vaste consultation a eu lieu quant au retrait des critères de réussite pour accéder aux projets pédagogiques particuliers (PPP) régionaux tels que le programme d'éducation intermédiaire (PEI) ou sports-études (OS-01). Une majorité d'établissements étant en faveur du retrait de ces critères, le conseil d'administration a finalement tranché dans le même sens en décembre dernier. Ce changement demandera inévitablement aux écoles une adaptation certaine. Ainsi, d'autres travaux se profilent.

Cette année, les élèves seront également consultés quant à leurs intérêts, car des PPP locaux seront implantés progressivement à partir de la rentrée 2027, conformément à la demande du ministère de l'Éducation (MEQ) adressée à tous les centres de services scolaires. Cette initiative a pour objectifs de répondre davantage aux besoins des élèves et d'augmenter la motivation. Comme chaque école peut faire des choix quant aux profils ou aux concentrations offertes, l'équipe-école devra amorcer sa réflexion et la mise en place des PPP qui seront disponibles à la Polyvalente Deux-Montagnes.

Bref, de grands défis devront être relevés dans les prochaines années. Siégeant pour une cinquième et dernière année au conseil d'établissement de la Polyvalente Deux-Montagnes, je peux vous assurer de la volonté de tous ses membres de placer les élèves en premier, de répondre à leurs besoins et d'assurer leur bien-être. Les parents, les élèves, les membres du personnel enseignant et non enseignant qui font partie de ce conseil sont des gens de cœur, impliqués, respectueux et empathiques. Je vous invite donc à participer à l'Assemblée générale qui aura lieu en septembre 2026 et à vous impliquer dans ce milieu dynamique, auquel j'ai eu la chance d'appartenir pendant toutes ces années.

Je termine en vous souhaitant un été reposant.

Geneviève East,
présidente du conseil d'établissement

Table des matières

1. Présentation du conseil d'établissement	4
1.1 Listes des membres du conseil d'établissement	4
2. Bilan des activités du conseil d'établissement	4
2.1 Calendrier des séances du conseil d'établissement.....	4
2.2 Activités réalisées et décisions prises.....	5
2.3 Résultats obtenus.....	16
Annexe 1 : Fonctions et pouvoirs reliés aux frais facturés aux parents (LIP, art. 3, 7, 77.1 et 75.0.1).....	17
Annexe 2 : Reddition de comptes pour les directions d'écoles primaires et secondaires	18
Annexe 3 : Reddition de comptes pour les directions d'écoles primaires et secondaires.....	19
Annexe 10 : Formation à l'intention des membres des conseils d'établissement.....	20
Annexe 11 : Soutien financier accordé aux parents en 2025-2026.....	21

1. Présentation du conseil d'établissement

1.1. Liste des membres du conseil d'établissement

Nom et prénom	Titre (ex. : parent, personnel scolaire, etc.)	Fonction au conseil (ex : membre, président, etc.)
East, Geneviève	Parent	Présidente
Giuseppe Fortino	Parent	Vice-président
Dupuis, Pascale	Parent	Membre
Labelle, Martine	Parent	Membre
Major, Marie-Eve	Parent	Membre
Ferron-Forget, Simon	Parent	Membre
Cliche, Philippe	Enseignant	Membre
Trottier, Marie-Claude	Enseignant	Membre
Deslauriers, Christine	Personnel de soutien	Membre
Jodoin, Marjorie-Raphaëlle	Enseignant	Membre
Saunders, Jennifer	Enseignant	Membre
Taillon, Nathalie	Enseignant	Membre
Kana Sadiot, Sarah Manoëlle	Élève	Membre
Tremblay, Léonard	Élève	Membre
Dumas, Catherine	Enseignant	Substitut
Lanteigne, Maïka	Élève	Substitut
Issa, Riem	Parent	Substitut
Forget, Karine	Parent	Substitut
Breault, Nathalie	Enseignant	Substitut
Mogoun, Viviane	Parent	Substitut

2. Bilan des activités du conseil d'établissement

2.1. Calendrier des séances du conseil d'établissement

Date	Type de séance (préciser : ordinaire, extraordinaire, etc.)
10/9/25	Assemblée générale de parents
22/10/25	Ordinaire
18/11/25	Ordinaire
17/12/25	ANNULÉE
21/1/26	Ordinaire
18/2/26	Ordinaire
25/3/26	Ordinaire
22/4/26	Ordinaire
27/5/26	ANNULÉE
15/6/26	Ordinaire

2.2. Activités réalisées et décisions prises

Sujets traités	Dates	Actions réalisées (ex. : adopté, approuvé, actualisation, etc.)	Commentaires (précision, collaborateurs, consultation effectuée, ne s'applique pas, etc.)
POUVOIRS GÉNÉRAUX ¹			
Adoption du projet éducatif	2023-06-14	Adoption Si autre décision :	CÉ22-23/061
Adoption du plan de lutte contre l'intimidation et la violence	2025-11-18	Adoption Si autre décision :	CÉ25-26/017
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
Approbation des règles de conduite et des mesures de sécurité (ou règles de fonctionnement pour les centres)	2025-05-28	Approbation Si autre décision :	CÉ24-25/052 CÉ25-26/019Approbation (18 nov 2025)
Approbation des contributions financières facturées aux parents pour les documents dans lesquels l'utilisateur écrit, dessine ou découpe l'année scolaire EN COURS (voir la note ci-bas)	2025-06-18	Approbation Si autre décision :	CÉ24-25/060 ** Voir l' Annexe 1 pour les documents à joindre au présent rapport
Établissement des principes d'encadrement du coût des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe et des contributions financières pouvant être assumées par les parents pour l'année scolaire EN COURS (voir la note ci-bas)	2025-04-23	Adoption Si autre décision :	CÉ24-25/041 CÉ24-25/042 Annexe La Résolution ** Voir l' Annexe 1 pour les documents à joindre au présent rapport

***Note :** Pour répondre aux nouvelles responsabilités (art.8 du Règlement), il importe de faire référence, à même le Rapport annuel du CÉ, à toutes les décisions prises au regard des frais facturés aux parents pour l'année scolaire EN COURS (ne pas oublier d'inclure les décisions prises au printemps PRÉCÉDENT).

¹ D'autres pouvoirs sont également indiqués dans la LIP et le conseil d'établissement pourrait le mentionner dans la colonne des actions réalisées.

Sujets traités	Dates	Actions réalisées (ex. : adopté, approuvé, actualisation, etc.)	Commentaires (précision, collaborateurs, consultation effectuée, ne s'applique pas, etc.)
POUVOIRS GÉNÉRAUX (SUITE)			
Approbation de la liste du matériel d'usage personnel pour l'année scolaire EN COURS (voir la note ci-bas)	2025-06-18	Approbation Si autre décision :	CÉ24-25/061 ** Voir l'Annexe 1 pour les documents à joindre au présent rapport
Adoption des règles de fonctionnement du service de garde		N/A Si autre décision :	
Avis auprès de la direction d'établissement (pouvoir d'initiative) ou du centre de services scolaire	2025-10-22	Adoption Si autre décision :	CÉ25-26/007 Délégation de pouvoir
Formation de comités (ex. : sous-comité sur un sujet en particulier)	2026-01-21	Information Si autre décision :	
Consultation sur la modification ou la révocation de l'acte d'établissement		N/A Si autre décision :	
Consultation sur les critères de sélection de la direction	2025-02-19	Adoption Si autre décision :	CÉ25-26/032
Information aux parents et à la communauté des services éducatifs offerts et de leur qualité		Si autre décision :	
Transmission de documents à l'intention des parents		Si autre décision :	

***Note :** Pour répondre aux nouvelles responsabilités (art.8 du Règlement), il importe de faire référence, à même le Rapport annuel du CÉ, à toutes les décisions prises au regard des frais facturés aux parents pour l'année scolaire EN COURS (ne pas oublier d'inclure les décisions prises au printemps PRÉCÉDENT).

Sujets traités	Dates	Actions réalisées (ex. : adopté, approuvé, actualisation, etc.)	Commentaires (précision, collaborateurs, consultation effectuée, ne s'applique pas, etc.)
POUVOIRS LIÉS AUX SERVICES ÉDUCATIFS			
Approbation des modalités d'application du régime pédagogique	2025-04-23	Adoption Si autre décision :	CÉ24-25/041 CÉ24-25/042 Annexe La Résolution
Consultation sur le choix des manuels scolaires et du matériel didactique pour l'année scolaire EN COURS (voir la note ci-bas)	2025-06-18	Adoption Si autre décision :	CÉ24-25/061
Consultation sur les modalités de communication ayant pour but de renseigner les parents sur le cheminement scolaire de leur enfant	2025-10-22	Information Si autre décision :	Informations sur la rencontre de parents
Approbation de l'orientation générale en vue de l'enrichissement ou de l'adaptation des objectifs et des contenus des programmes d'études		Si autre décision :	
Approbation des conditions et modalités de l'intégration des activités ou contenus prescrits par le ministre (ex: éducation à la sexualité)	2025-02-25	Adoption Si autre décision :	CÉ24-25/29 Éducation à la sexualité
Approbation du temps alloué à chaque matière (Grilles-matières)	2022-12-15	Approbation Si autre décision :	CÉ22-23/022 Grilles matières approuvées pour 2023-2026
	2026-01-21	Approbation Si autre décision :	CÉ25-26/026 Statu-quo pour une année suppl. sauf modification grille de CSP + PO3
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	

***Note :** Pour répondre aux nouvelles responsabilités (art.8 du Règlement), il importe de faire référence, à même le Rapport annuel du CÉ, à toutes les décisions prises au regard des frais facturés aux parents pour l'année scolaire EN COURS (ne pas oublier d'inclure les décisions prises au printemps PRÉCÉDENT).

Sujets traités	Dates	Actions réalisées (ex. : adopté, approuvé, actualisation, etc.)	Commentaires (précision, collaborateurs, consultation effectuée, ne s'applique pas, etc.)
POUVOIRS LIÉS AUX SERVICES ÉDUCATIFS			
Approbation des activités éducatives nécessitant un changement (hors-horaire ou hors-école) pour l'année scolaire EN COURS (voir la note ci-bas)	2025-10-22	Approbation Si autre décision :	CÉ25-26/011 ** Voir l' Annexe 1 pour les documents à joindre au présent rapport
	2025-11-18	Approbation Si autre décision :	CÉ25-26/020
	2025-11-21	Approbation Si autre décision :	CÉ25-26/028
	2026-01-21	Approbation Si autre décision :	CÉ25-26/028
	2026-02-18	Approbation Si autre décision :	Cé25-26/035
	2026-03-25	Approbation Si autre décision :	CÉ25-26/039
	2026-04-22	Approbation Si autre décision :	 CÉ25-26/048
	2026-06-15	Approbation Si autre décision :	CÉ25-26/068
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	

Sujets traités	Dates	Actions réalisées (ex. : adopté, approuvé, actualisation, etc.)	Commentaires (précision, collaborateurs, consultation effectuée, ne s'applique pas, etc.)
POUVOIRS LIÉS AUX SERVICES ÉDUCATIFS			
Approbation de la mise en œuvre des programmes de services complémentaires et particuliers (ou d'éducation populaire pour les centres) pour l'année scolaire EN COURS (voir la note ci-bas)		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
Consultation des parents	2026-04-22	Si autre décision :	
Consultation obligatoire des élèves ou d'un groupe d'élèves	2025-10-22	Approbation Si autre décision : 2026-02-18 Approbation	CÉ25-26/010 Sonder intérêts des élèves pour un PPP. CÉ25-26/033 Propose un questionnaire à faire passer aux élèves sur le sentiment de sécurité à l'école.

***Note :** Pour répondre aux nouvelles responsabilités (art.8 du Règlement), il importe de faire référence, à même le Rapport annuel du CÉ, à toutes les décisions prises au regard des frais facturés aux parents pour l'année scolaire EN COURS (ne pas oublier d'inclure les décisions prises au printemps PRÉCÉDENT).

Sujets traités	Dates	Actions réalisées (ex. : adopté, approuvé, actualisation, etc.)	Commentaires (précision, collaborateurs, consultation effectuée, ne s'applique pas, etc.)
----------------	-------	--	--

POUVOIRS LIÉS AUX SERVICES EXTRASCOLAIRES

Organisation de services extrascolaires (ex. : activités parascolaires)	2025-05-28	Approbation Si autre décision :	CÉ24-25/056 Bottin des activités 2025-2026
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	

Sujets traités	Dates	Actions réalisées (ex. : adopté, approuvé, actualisation, etc.)	Commentaires (précision, collaborateurs, consultation effectuée, ne s'applique pas, etc.)
----------------	-------	---	--

POUVOIRS LIÉS AUX SERVICES EXTRASCOLAIRES

Conclusion de contrats avec une personne ou un organisme		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	

Sujets traités	Dates	Actions réalisées (ex. : adopté, approuvé, actualisation, etc.)	Commentaires (précision, collaborateurs, consultation effectuée, ne s'applique pas, etc.)
POUVOIRS LIÉS AUX RESSOURCES FINANCIÈRES ET MATÉRIELLES			
Approbation concernant l'utilisation des locaux et immeubles mis à la disposition de l'établissement	2025-11-18	Approbation Si autre décision :	CÉ25-26/018 Délégation de pouvoir de la direction pour la location de salle
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
Sollicitation ou réception de sommes d'argent (Fonds à destination spéciale)	2025-10-22	Approbation Si autre décision :	Cé25-26/014 Hockey, Guatemala, Théâtre Entrac et Nova
	2025-11-18	Approbation Si autre décision :	CÉ25-26/022 Paniers de Noël
	2026-01-21	Approbation Si autre décision :	CÉ25-26/029 Bal de finissants, commandites, donateurs Gala Excellence et gradués PEI, projet pers. V. Giguère

Sujets traités	Dates	Actions réalisées (ex. : adopté, approuvé, actualisation, etc.)	Commentaires (précision, collaborateurs, consultation effectuée, ne s'applique pas, etc.)
	2026-03-25	Approbation Si autre décision :	CÉ25-26/040 Gala Excellence, soirée des diplômés, organisme Sport'Aide
		Si autre décision :	
		Si autre décision :	
Adoption du budget annuel de l'établissement	2025-05-28	Adoption Si autre décision :	CÉ24-25/050 Budget initial 2025-2026
	2025-05-28	Adoption Si autre décision :	CÉ24-25/051 Règles de transférabilité
		Adoption Si autre décision :	

Sujets traités	Dates	Actions réalisées (ex. : adopté, approuvé, actualisation, etc.)	Commentaires (précision, collaborateurs, consultation effectuée, ne s'applique pas, etc.)
AUTRES ACTIVITÉS RÉALISÉES (EX. : CONSULTATIONS, INFORMATIONS, PROJETS SPÉCIAUX, ETC.)²			
Code de vie	2025-05-28	Approbation Si autre décision :	CÉ24-25/052
Présentation des membres du conseil des élèves	2025-10-22	Information Si autre décision :	
Formation obligatoire des membres du CÉ	2025-10-22	Information Si autre décision :	
Élection aux postes de Président(e) et Vice président(e)	2025-10-22	Autre décision Si autre décision : ÉLECTION	CÉ25-26/003 Présidente CÉ25-26/004 Vice-président
Signature formulaire déclaration d'intérêt et autorisation de communiquer les renseignements personnels	2025-10-22	Information Si autre décision :	
Règles de régie interne	2025-10-22	Adoption Si autre décision :	CÉ25-26/006
Délégation de pouvoir(pour l'approbation des activités éducatives)	2025-10-22	Adoption Si autre décision :	CÉ25-26/007
Consultation OS-01	2025-10-22	Consultation Si autre décision :	Les membres ne se prononcent pas pour cette consultation.
Cadre de l'organisation scolaire 2026-2029	2025-10-22	Consultation Si autre décision :	
Modalité reddition compte budgétaire de l'établissement	2026-01-21	Information Si autre décision :	

² Les autres activités réalisées par le CÉ peuvent concerner autant les pouvoirs généraux, les pouvoirs liés aux services éducatifs, les pouvoirs liés aux services extrascolaires et les pouvoirs liés aux ressources financières et matérielles. (ex. : consultation sur le cadre d'organisation scolaire, consultation pour l'imposition d'un uniforme, consultation sur le calendrier scolaire, approbation du cadre d'organisation des dîners, etc.).

Sujets traités	Dates	Actions réalisées (ex. : adopté, approuvé, actualisation, etc.)	Commentaires (précision, collaborateurs, consultation effectuée, ne s'applique pas, etc.)
AUTRES ACTIVITÉS RÉALISÉES (EX. : CONSULTATIONS, INFORMATIONS, PROJETS SPÉCIAUX, ETC.)²			
Prolongation de la séance de 30 minutes	2025-10-22	Approbation Si autre décision :	CÉ25-26/009
Suivi budgétaire des fonds spéciaux	2025-10-22	Information Si autre décision :	
Accès aux documents du CÉ	2025-10-22	Information Si autre décision :	
Demandes d'accès aux fonds spéciaux	2025-10-22	Approbation Si autre décision :	CÉ25-26/013 (Robotfest, cérémonie toges, vie étudiante, conseil des élèves, Bye bye, Paniers de Noël, football, PersoDesign)
Régulation du Plan d'action	2025-11-18	Information Si autre décision :	
Élaboration du calendrier scolaire 2026-2027	2025-11-18	Consultation Si autre décision :	
Demandes d'accès aux fonds spéciaux	2025-11-18	Approbation Si autre décision :	25-26/021 (Sortie au Palais de Justice)
Suivi budgétaire des fonds spéciaux	2026-01-21	Information Si autre décision :	
Présentation du budget révisé	2026-01-21	Information Si autre décision :	
Résolution montants reçus des mesures dédiées et protégées	2026-01-21	Approbation Si autre décision :	CÉ25-26/025

² Les autres activités réalisées par le CÉ peuvent concerner autant les pouvoirs généraux, les pouvoirs liés aux services éducatifs, les pouvoirs liés aux services extrascolaires et les pouvoirs liés aux ressources financières et matérielles. (ex. : consultation sur le cadre d'organisation scolaire, consultation pour l'imposition d'un uniforme, consultation sur le calendrier scolaire, approbation du cadre d'organisation des dîneurs, etc.).

2.3. Résultats obtenus

AUTRES ACTIVITÉS RÉALISÉES (SUITE)

21 janvier 2026 ***Demandes d'accès aux fonds spéciaux Méritas, Système Émulation, repas pizza pour les élèves)	CÉ25-26/027 (Achats Chromebooks, Gala
18 février 2026 *** Demandes d'accès aux fonds spéciaux conférence sur l'estime de soi, buffet soirée reconnaissance football)	CÉ25-26/034 (Cabane à sucre, Robotfest,
*25 mars 2026 ** Planification annuelle des contenus en éducation à la sexualité APPROBATION	CÉ25-26/038
25 mars 2026- *** Consultation des élèves prévue à la LIP CONSULTATION	
25 mars 2026 *** Résolution concernant la dépense pour le buffet de la dernière rencontre ADOPTION	CÉ25-26/041
22 avril 2026 *** Résolution cours d'été 2026 du CSSMI ADOPTION	CÉ25-26/044
22 avril 2026 ***Gala Reconnaissance de l'action bénévole scolaire 2025-2026 APPROBATION	CÉ25-26/047

Annexe 1

Écoles primaires et secondaires

Fonctions et pouvoirs reliés aux frais facturés aux parents (LIP, art. 3, 7, 77.1 et 75.0.1)

Documents de l'année scolaire **EN COURS** *

Veillez joindre au présent rapport, **en un seul fichier PDF** (fusionné ou numérisé), les documents suivants :

- ✓ Principes d'encadrement du coût des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe et des contributions financières pouvant être assumées par les parents;
- ✓ Listes des effets généraux payables à l'école incluant le coût des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe pour chacun des niveaux et projets pédagogiques particuliers (possibilité de fournir les états de compte GPI par niveau);
- ✓ Listes du matériel d'usage personnel (crayons, papiers et autres objets de même nature) pour chacun des niveaux;
- ✓ Listes des frais facturés aux parents pour les services éducatifs dispensés dans le cadre de projets pédagogiques particuliers;
- ✓ Liste des frais facturés aux parents (ou tableau de suivi annuel) pour des activités et des sorties scolaires, incluant les voyages;
- ✓ Liste des frais facturés aux parents pour la surveillance du midi, selon le type de fréquentation, si applicable.

*Note : Pour répondre aux nouvelles responsabilités (art.8 du Règlement), il importe de faire référence, à même le Rapport annuel du CÉ, à toutes les décisions prises au regard des frais facturés aux parents pour l'année scolaire EN COURS (ne pas oublier d'inclure les décisions prises au printemps PRÉCÉDENT pour les sujets énumérés ci-haut).

Annexe 2

Écoles primaires et secondaires

Reddition de comptes pour les directions (Frais facturés aux parents)

Identification de l'établissement : Polyvalente Deux-Montagnes

Direction d'école : Christine Gauthier

Période : Année scolaire 2025-2026

1. Je me suis assuré(e) que tout le matériel scolaire (les fournitures scolaires, le matériel d'organisation personnelle, les articles relevant de la tenue vestimentaire ainsi que les documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe) demandé aux parents, se retrouve sur les listes proposées par les enseignants à partir du catalogue CSSMI et approuvées par le conseil d'établissement (CÉ).
2. Je me suis assuré(e) que tous les coûts des cahiers d'exercices demandés aux parents ont été approuvés par le CÉ.
3. Je me suis assuré(e) que toutes les contributions financières facturées aux parents, et ce, peu importe le montant (pour des services dispensés dans le cadre d'un projet pédagogique particulier, pour des activités et sorties scolaires, pour du matériel et pour la surveillance du dîner) ont été approuvées par le CÉ.
4. Je me suis assuré(e) que toutes les contributions financières facturées aux parents ne dépassent pas le coût réel engagé par l'école et qu'elles ne servent pas à couvrir des coûts ou des dépenses déjà financés autrement selon les règles budgétaires.
5. Je me suis assuré(e) d'appliquer les mesures visant à favoriser l'accès de chaque élève à tout service, activité ou matériel pour lequel une contribution financière est demandée ou facturée aux parents.
6. Je me suis assuré(e) que tous les enseignants connaissent et respectent les trois encadrements concernant les frais facturés aux usagers : la *Loi sur l'instruction publique*, le *Règlement relatif à la gratuité du matériel didactique et à certaines contributions financières pouvant être exigées* et la *Politique relative aux contributions qui peuvent être assumées par les parents* (SEJ-08).

Par conséquent, je, soussigné(e) **déclare que mon établissement s'est conformé** à la *Loi sur l'instruction publique*, au *Règlement relatif à la gratuité du matériel didactique et à certaines contributions financières pouvant être exigées* et à la *Politique relative aux contributions qui peuvent être assumées par les parents* (SEJ-08).

29 juin 2026

Date

Christine Gauthier

Signature numérique de Christine Gauthier
Date : 2026.06.29 10:33:25 -04'00'

Signature de la direction d'école

Je, soussigné(e) **déclare que mon établissement ne s'est pas conformé** à la *Loi sur l'instruction publique*, au *Règlement relatif à la gratuité du matériel didactique et à la Politique relative aux contributions qui peuvent être assumées par les parents* (SEJ-08) pour l'un ou les éléments listés ci-dessous :

(Au besoin, joindre un document au courriel)

Date

Signature de la direction d'école

Annexe 3

Écoles primaires et secondaires

Reddition de comptes pour les directions

Questions et documents qui peuvent être utiles à la reddition de comptes de l'annexe 2 et qui feront l'objet du mandat de conformité en vérification interne pour les écoles ciblées annuellement.

Questions à se poser :

- Quand (fréquence) et comment (ex. : courriel, assemblée générale) les enseignants ont-ils été informés des trois encadrements³ concernant les frais facturés aux parents?
- Quand (fréquence) et comment (ex. : courriel, assemblée générale) les enseignants ont-ils été informés des règles internes du CSSMI applicables aux frais facturés aux parents (ex. : pratique de gestion SEJ-24, etc.)?
- Quels outils et documents d'information ont été diffusés aux enseignants pour faciliter leurs choix et encadrer leurs calculs des frais facturés aux parents?
- Comment vous assurez-vous que les enseignants n'ont pas fait de demande(s) additionnelle(s) de matériel aux parents sans avoir préalablement obtenu l'approbation du conseil d'établissement (CÉ)?
- Avez-vous été informé par les enseignants des demandes additionnelles faites aux parents pour du matériel, autre que le renouvellement du matériel prévu sur les listes du début de l'année? Le CÉ en a-t-il été informé? Des documents ont-ils été transmis aux parents à cet égard?
- Comment avez-vous fixé le montant des contributions financières facturées aux parents?
- Quelles mesures ont été mises en place pour favoriser l'accès de chaque élève à tout service, activité ou matériel pour lequel une contribution financière est facturée aux parents?
- Combien de familles ont bénéficié de mesures favorisant l'accès de chaque élève à tout service, activité ou matériel pour lequel une contribution financière est facturée aux parents?

Documents justifiant les frais facturés aux parents :

- Listes transmises aux parents (liste de fournitures scolaires, liste du matériel d'organisation personnelle, liste des effets généraux payés à l'école, etc.);
- Procès-verbaux du CÉ (avec pièces jointes) relatifs à l'approbation des différents frais facturés aux parents;
- Lettre aux parents pour tout ajout de matériel en cours d'année, autre que le renouvellement du matériel prévu sur les listes du début de l'année;
- Lettre aux parents pour tout ajout de contribution financière (pour des services dispensés dans le cadre d'un projet pédagogique particulier, pour des activités et sorties scolaires et pour la surveillance du dîner) en cours d'année, autre que celles prévues sur les listes du début de l'année;
- Fichier Excel ou feuille de calculs des frais facturés aux parents, nets de la ristourne de taxes;
- Factures des fournisseurs justifiant les frais facturés aux parents;
- Formulaire de planification des activités, sorties et voyages scolaires;
- Formulaire de réquisition d'impression de cahier maison (bon de commande et facture);
- Fichier Excel de suivi des frais pour les photocopies;
- S'il y a lieu, ententes de paiements signées par les parents.

³ Les trois encadrements traitant des frais facturés aux parents sont :

1. *Loi sur l'instruction publique;*
2. *Règlement relatif à la gratuité du matériel didactique et à certaines contributions financières pouvant être exigées;*
3. *Politique relative aux contributions qui peuvent être assumées par les parents (SEJ-08).*

Annexe 10

Formation à l'intention des membres des conseils d'établissement (LIP, art. 53, 102, 459.5)

- Concernant la formation à l'intention des membres des conseils d'établissement élaborée par le ministre conformément au deuxième alinéa de l'article 459.5. Cette formation est disponible à l'adresse : <https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/conseil-etablissement/formation-obligatoire>
- Pour cette deuxième année, chaque CÉ doit s'assurer que les nouveaux membres suivent la formation obligatoire tel qu'indiqué au nouveau paragraphe introduit le 8 février 2021 à l'article 53 de la *Loi sur l'instruction publique* et qui se lit comme suit :

Les membres du conseil d'établissement [...]. Ils doivent, dans les plus brefs délais suivant leur entrée en fonction pour un premier mandat, suivre la formation à l'intention des membres des conseils d'établissement élaborée par le ministre conformément au deuxième alinéa de l'article 459.5.

- C'est donc en documentant le visionnement obligatoire que le CÉ est en mesure d'en répondre.
En 2025-2026, les nouveaux membres du CÉ ont-ils été invités à visionner, par eux-mêmes, les capsules obligatoires inscrites ci-après dans le tableau : Oui

Autre information en lien avec la formation obligatoire des nouveaux membres des CÉ (à remplir si requis) :

Les anciens membres du CÉ ont-ils suivis la formation avec les nouveaux membres dans le cadre des séances du conseil d'établissement, tel que recommandé par les membres du comité de gouvernance et d'éthique pour favoriser les échanges et la cohésion du CÉ autour de la Loi : Oui

Capsules obligatoires	Date de visionnement en CÉ (AAAA-MM-JJ)	Commentaires / Précisions (facultatif)
Capsule 1 - Introduction		
Capsule 2 - Information sur la nouvelle gouvernance scolaire		
Capsule 3 - Conseil d'établissement en bref : composition, formation et rôle		
Capsule 4 - Rôles et responsabilités		
Capsule 5 - Fonctionnement du conseil		
Capsule 6 - Fonctions et pouvoirs		
Capsule 7 - Verbes utilisés et distinction		

Les membres absents du CÉ lors du visionnement des capsules ont-ils été invités à les visionner par eux-mêmes : Oui

Formation à l'intention des membres des conseils d'établissement (suite) (LIP, art. 53, 102, 459.5)

Questions en lien avec les fiches thématiques et le cahier du membre :



Questions	Oui	Non	Commentaires / Précisions (facultatif)
Les fiches thématiques ont été utilisées lors des CÉ	☐	☒	
Sinon, les membres ont été invités à consulter les fiches thématiques	☒	☐	
Les membres ont été invités à consulter le cahier du membre et de la direction	☒	☐	

Autre information en lien avec la formation obligatoire des membres des CÉ (à remplir si requis) :

Annexe 11

Soutien financier accordé aux parents en 2025-2026

Veuillez compléter le document suivant : [Reliquat](#)